ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Parité en politique des personnes en situation de handicap

Question écrite n° 39289

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la parité en politique des personnes en situation de handicap. En effet, une pétition a récemment été lancée par l'association Handidefence pour dénoncer le non-respect de la parité sur les listes électorales et mettre en avant les personnes en situation de handicap en position éligible. 1 Français sur 5 est touché par le handicap, il est donc nécessaire que ces citoyens soient plus représentés au sein des listes électorales. Aujourd'hui, il y a très peu d'élus handicapés, qu'il s'agisse d'un handicap visible ou invisible. Les personnes en fauteuils représentent une minorité de handicapés, puisque 80 % des handicaps sont invisibles : autisme, sclérose en plaque, malentendants... Ils constituent entre 10 et 15 % de la population française. La lutte contre les *a priori* qui nuisent aux personnes en situation de handicap passe aussi par leur représentation dans les instances démocratiques. Au niveau local, malgré les 9,6 millions de Français handicapés âgés de 15 à 64 ans décomptés en 2007 par l'Insee, les élus invalides se font rares. Pourtant, la France a ratifié la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, un texte qui dispose en son article 29 que les États parties s'engagent « à faire en sorte que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité avec les autres, [...] notamment qu'elles aient le droit et la possibilité de voter et d'être élues ». Au début de son mandat, le Président de la République a annoncé que le handicap serait la priorité de son mandat. Aujourd'hui, elle souhaite ainsi connaître les pistes de réflexion menées au ministère et quelles solutions sont envisagées pour une meilleure représentation des personnes en situation de handicap en politique.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti
Circonscription : Ardennes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39289
Rubrique : Personnes handicapées
Ministère interrogé : Personnes handicapées
Ministère attributaire : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er juin 2021, page 4503
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)